



CONSULTATION PUBLIQUE

OCPM.QC.CA

Projet de règlement P-RCG 12-013

Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un centre de traitement de matières organiques

Le conseil d'agglomération a adopté, lors de son assemblée du 22 juin 2012, le projet de règlement suivant :

- P-RCG 12-013 intitulé : « Règlement autorisant la construction et l'occupation à des fins de centre de traitement de matières organiques par compostage en bâtiment fermé sur un emplacement situé du côté nord du boulevard Henri-Bourassa, entre la rue Valiquette et le boulevard Thimens, sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Laurent »;

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Adoption d'un projet de règlement en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal

Le projet de règlement prévoit des dérogations aux règlements d'urbanisme de l'arrondissement de Saint-Laurent, notamment en ce qui a trait à la hauteur, l'implantation, la densité, la volumétrie, l'aménagement paysager, l'architecture, le design, l'occupation des espaces extérieurs et l'usage. Ce règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

DÉROULEMENT

La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à des séances d'information pendant lesquelles le projet sera présenté et où les citoyens et groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent poser sur les projets de règlement et leurs conséquences.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens et groupes, verbalement ou par écrit.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance des projets de règlement et de la documentation relative à ceux-ci sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée;
- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : www.ocpm.qc.ca.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique qui se tiendra à la date, heure et lieu suivant :

**Centre des loisirs Saint-Laurent
1375 rue Grenet
Montréal 9 Métro Côte-Vertu)
Le 9 octobre 2012 à 19 h**

La deuxième partie de la consultation consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur le projet se déroulera au même endroit à la date et heure suivantes :

Le 30 octobre 2012 à 19 h

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM (514) 872-8510

Montréal, le 21 septembre 2012

Le greffier de la Ville de Montréal
M^e Yves Saindon